



Grandes cultures

N° 28

03/09/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N° X du JJ/MM/AA »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Prairies :

- Encore quelques papillons, ponctuellement ; des chenilles aussi, à des densités (encore ?) inférieures à 5 larves au m².

Prairie

- **Les observations de la semaine**

Des papillons ont été piégés à ROQUIAGUE (1), MACAYE (3) et JUXUE (2).

Des chenilles ont été observées sur plusieurs sites de la tournée : ST-PEE-SUR-NIVELLE, LOUHOSSOA et MACAYE ainsi qu'à IHOLDY.



Chenille à St-Pée-sur-Nivelle (Photo CA64)



Chenille à Louhossoa (Photo CA64)

Les chenilles sont de 3 à 15 mm mais leur densité actuelle est toujours à moins de 5/m².

Le vol est moins important que la semaine dernière et les premières chenilles commencent à émerger. Pour rappel, après la ponte, les larves mettent généralement entre 10 à 15 jours pour sortir des œufs.

Nous arrivons donc sur le **début de la période critique** de la 3^{ème} génération.

Les quelques pluies permettent un léger reverdissement des prairies mais offrent aussi de bonnes conditions de développement des chenilles

Surveillez vos prairies au moins deux fois par semaine !

- **Pour plus d'informations :**

Pour signaler la présence des chenilles sur vos parcelles et/ou être averti de la présence du ravageur autour de chez vous, pensez aussi à vous inscrire sur le [groupe Facebook Prairies.64](#)



Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC MAREUX : 06 24 42 59 54 // P MAHIEU : 06 85 30 22 70

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".